

## Institut Ilya Prigogine

### Site Internet : informations concernant les inscriptions

#### **Étudiants Hors Union-Européenne (HUE) : demande de pré-inscription ! Ne résidant pas encore en Belgique !**

#### Dates et heures

Les demande de pré-inscriptions pour les étudiants ressortissants de pays Hors Union-Européenne (HUE) s'ouvriront à la date du **lundi 02 mars 2026**, dès **08h00** et se clôtureront le mercredi **04 mars 2026**, à **17h00**, en ligne uniquement. Tout dossier reçu **avant** ou **après** ces dates **ne sera pas pris en compte**. Tout dossier déposé **physiquement** au sein de l'Institut **ne sera pas pris en compte non plus**.

1

#### Procédure

- Complétez le formulaire en ligne qui se trouve sur le site Internet (cf. bouton à cliquer) ;
- Joignez tous les documents demandés en suivant les instructions ;
- N'envoyez qu'une seule demande de pré-inscription en n'utilisant qu'une seule adresse mail ;
- N'envoyez pas votre dossier sur une autre adresse mail que celle mentionnée en fin de formulaire ;
- En application des lois relatives au R.G.P.D. (gestion des données personnelles, de la vie privée, ...), nous n'accepterons pas de demandes faites par une/des tierce.s personne.s. La demande d'admission **DOIT** émaner du futur étudiant qui souhaite s'inscrire, via son adresse mail personnelle **OU** d'une **personne mandatée officiellement** par le futur étudiant et possédant un **titre légal** pour parler au nom du futur étudiant (avocat, ...) ;
- Tout dossier reçu plusieurs fois ou sur une autre adresse mail que celle mentionnée en fin de formulaire **ne sera pas pris en compte**.

#### Documents à préparer/envoyer

- Copie recto-verso de la carte d'identité et/ou du passeport ;
- Copie du bac scientifique (Bac C ou D – attention : les mentions de type « *sciences économiques* », « *sciences sociales* » ou autres ne sont pas acceptées) ;
- Équivalence belge du bac (si l'équivalence est en demande ou en cours de traitement, veuillez nous fournir la preuve de demande d'équivalence et la preuve de paiement) ;
- Attestation(s) de poursuite d'étude et/ou de travail après l'obtention du bac ;
- Un document attestant que vous possédez le niveau **B2** du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) en **langue française** ;

- Si vous faites une demande de reconduction de pré-inscription, veuillez fournir également le document de pré-inscription de l'année académique concernée, ainsi que la preuve de paiement de l'acompte.

### Acompte

Un acompte de **450€** sera à verser afin de confirmer votre pré-inscription au sein de l'Institut. Celui-ci est à verser uniquement après vérification et acceptation du dossier administratif par le secrétariat. **Veuillez donc ne pas verser la moindre somme sans avoir reçu de retour écrit de notre part !**

2

Notez que cet acompte est **non remboursable**.

Dans le cas d'un gel de pré-inscription (pour une reconduction l'année suivante uniquement), l'acompte reste valable et **ne devra pas être versé une nouvelle fois**. Il faudra alors nous envoyer la preuve de paiement en plus de l'attestation de pré-inscription.

### Réponses aux demandes

Chaque dossier est analysé en détail par nos soins ; cela peut prendre un peu de temps.

Les réponses aux demandes d'inscription ne seront pas envoyées avant le **mardi 31 mars 2026**. Il est donc **inutile**, avant cette date, de nous contacter par mail ou par téléphone demandant ce qu'il en est de l'avancement de votre demande.

La totalité du minerval devra être payé **avant le 31 août 2026**.

### Contact

- Chargés des inscriptions : **AEVALIOTIS Mati & DAELEMAN Florian**
- Adresse : **Campus Erasme, Bâtiment P, Route de Lennik, 808A, 1070 Anderlecht**
- Mail : **inscriptions@institut-prigogine.be**

